

Bulletin d'adhésion 2026

Club Inno de l'Agro



NOM ADHERENT :

VOS INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

Adresse du site :

Structure régulant la cotisation et adresse, si différente :

Nom du représentant légal :

N° SIRET :

N° TVA intracommunautaire :

Effectif salariés (ETP au 31/12/2025) :

Appartenance à une Grande Entreprise au sens UE (> 250 salariés et 50 M€ de CA)

Non Oui, Si oui, nom :

CA / Budget annuel (K€ en 2025) :

Site internet :

Téléphone :

Coordonnées du référent adhésion (contact privilégié de Valorial) :

Prénom & Nom :

Fonction :

Mobile :

E-mail :

Le référent administratif (traitement administratif de l'adhésion) :

Prénom & Nom :

Fonction :

Mobile :

E-mail :

VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ PRINCIPAL :

- IAA : alimentation humaine & animale, fruits & légumes, etc.
- Fournisseur des IAA : équipementiers, emballages, bureaux études, etc.
- Client des IAA : GMS, RHD, etc.
- Organisme de recherche et de formation, centre technique
- Organisation professionnelle / Institutionnel

VOTRE EXPERTISE À FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DU RÉSEAU :

Afin de faciliter les recherches de partenaires clés, il est important de renseigner vos compétences scientifiques, techniques ou industrielles. Celles-ci seront également utilisées dans l'annuaire des adhérents :

- **Mots clés activité :**

Pour créer ou mettre à jour votre fiche annuaire, merci de nous transmettre :

- Une **description** de votre activité en quelques phrases en format Word
- Le **logo** de votre structure en haute définition

MONTANTS D'ADHÉSION ANNUELLE 2026 :

Modalités de règlement :

Par **virement** : IBAN : FR76 1360 6001 0740 6412 6000 003 BIC : AGRIFRPP836

Par **chèque** à l'ordre de : Valorial

Cas 1 : structure ayant le siège social et/ou établissements situés dans les territoires soutenus par des financeurs régionaux (Bretagne et Pays de la Loire)

Cas 2 : structure ayant le siège social hors territoires soutenus par des financeurs régionaux

Structure adhérente	Cas 1 Montant HT / Montant TTC	Cas 2 Montant HT / Montant TTC
< de 11 salariés	545 € / 654 €	640 € / 768 €
11 à 50 salariés	775 € / 930 €	900 € / 1 080 €
51 à 150 salariés	1 320 € / 1 584 €	1 540 € / 1 848 €
151 à 250 salariés	1 700 € / 2 040 €	2 000 € / 2 400 €
251 à 500 salariés	2 630 € / 3 156 €	3 060 € / 3 672 €
501 à 1000 salariés	3 175 € / 3 810 €	3 700 € / 4 440 €
1001 à 2000 salariés	3 830 € / 4 596 €	4 465 € / 5 358 €
2001 à 5000 salariés	4 490 € / 5 388 €	5 230 € / 6 276 €
> 5000 salariés	5 460 € / 6 552 €	6 396 € / 7 675 €

« En signant ce formulaire, je demande l'adhésion de ma structure à Valorial pour l'année 2026 et j'accepte les conditions décrites dans le bulletin d'adhésion »

Signature, date et cachet de la structure



Document à nous renvoyer complété, signé et accompagné du règlement de votre cotisation par mail valerie.baudeux@pole-valorial.fr ou à l'adresse suivante : 8, rue Jules Maillard de la Gournerie – 35000 Rennes



CONDITIONS D'ADHÉSION AU CLUB INNO DE L'AGRO

Toute entreprise, groupe ou organisme (centre de recherche, de formation, association, chambre consulaire...) bénéficiant d'une structure juridique peut adhérer à Valorial. Conformément aux statuts en vigueur, l'activité de la structure définit le collège de rattachement.

En fournissant les informations demandées dans le présent bulletin, en réglant la cotisation fixe annuelle et en signant ce formulaire, votre adhésion devient effective pour l'année civile en cours, soit du 01/01/2026 au 31/12/2026.

L'adhésion est valable pour la structure payant la cotisation fixe et les filiales rattachées à cette adhésion (liste précise à nous communiquer). Le tarif de cotisation fixe est alors défini par le nombre total de salariés consolidé.

Le Conseil d'Administration de Valorial se réserve le droit de refuser une demande d'adhésion en motivant son refus.

VOS ENGAGEMENTS

- Accepter les statuts et la stratégie du pôle et avoir un comportement cohérent avec ceux-ci
- Accepter la reproduction des noms et logos de votre structure à des fins de communication par Valorial pendant toute la durée de votre adhésion et pour le monde entier, sauf avis contraire
- Répondre aux sollicitations de Valorial ou de l'un de ses membres, en indiquant le contact de votre structure le plus pertinent si la demande est recevable
- Représenter ou faire représenter votre structure sur au moins un de nos événements en 2026
- Être adhérent pendant la durée du projet de R&D quand un projet est présenté devant le comité de labellisation (porteurs / partenaires)
- Mettre à jour régulièrement la liste des bénéficiaires de l'adhésion de votre structure pour profiter pleinement de nos contenus, événements et mises en relation tout au long de l'année
- Mentionner l'adhésion à Valorial à vos nouveaux collaborateurs impliqués dans l'innovation, afin qu'ils puissent bénéficier des services
- Reconnaître et valoriser le soutien du Pôle et de son Label / Agrément pour vos projets.

NOS ENGAGEMENTS

- Mettre en œuvre les moyens adéquats pour réaliser nos missions auprès de vous avec la qualité et la rigueur exigées, dans la limite des ressources disponibles
- Mettre en valeur votre structure par différents moyens : propositions d'intervention lors d'évènements, proposition de stand sur salons spécialisés, publications sur site web, newsletters et réseaux sociaux du Pôle
- Vous solliciter de manière opportune pour toute information jugée intéressante pour votre activité et vos besoins
- Respecter la plus stricte confidentialité sur les informations échangées

VOS DROITS - DONNÉES PERSONNELLES

À l'occasion de l'adhésion ou de prestations gratuites ou payantes qu'elle réalise, Valorial, association loi 1901, reçoit les données à caractère personnel de certains employés des membres et des partenaires que ceux-ci lui communiquent.

Ces données sont collectées à des fins de gestion administrative, comptable et commerciale de Valorial qui s'engage à les traiter conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD). Ces données sont destinées aux employés ou prestataires de Valorial en charge de la gestion des adhésions, des appels de cotisations, de l'exécution de certaines obligations comptables, fiscales et/ou commerciales ainsi qu'à tout organisme tiers auprès duquel l'adhérent sollicite de Valorial la remise d'un dossier de financement ou une mise en relation.

Ces données personnelles sont conservées pendant toute la durée de l'adhésion et pendant une durée maximale de dix (10) ans à compter de son terme. Le cas échéant, certaines données personnelles pourront être conservées par Valorial pendant une durée plus longue, dans les cas strictement nécessaires à la réalisation d'obligations légales, telles que des obligations fiscales et/ou comptables.

Le droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, de limitation et de suppression portant sur les données personnelles collectées est accessible sur simple demande à valorial@pole-valorial.fr.



Document à nous renvoyer complété, signé et accompagné du règlement de votre cotisation par mail **valerie.baudeux@pole-valorial.fr** ou à l'adresse suivante : 8, rue Jules Maillard de la Gournerie – 35000 Rennes

**VOS ACCÈS PERSONNALISÉS AUX CONTENUS & ÉVÉNEMENTS
DU CLUB INNO DE L'AGRO DE VALORIAL**

Pour les renouvellements d'adhésion

Les **contacts** ci-dessous sont attachés au compte réglant l'adhésion. Les contacts des « **filiales et entités rattachées** » apparaissent sur la fiche annexée « **Informations sur les filiales et les contacts rattachés à votre adhésion Valorial** ».

Pour les nouvelles adhésions

Veuillez compléter ci-dessous la liste des contacts qui seront destinataires de nos invitations et contenus. Dès que votre adhésion sera enregistrée, **tous les contacts recevront, individuellement par mail, leurs codes d'accès à l'espace adhérents et pourront ainsi gérer leurs préférences d'abonnements, en ligne.**

Merci de bien vouloir mettre à jour cette liste (R&D, marketing, directeur industriel, etc.)